

## **Direction Technique Nationale**



## Diplôme Régional d'Entraîneur 2 VB (DRE2 VB) Module 4 « Volley Solidarité Citoyenneté »

#### Public concerné

• Entraîneur amateur toute division.

## **MODALITES**

#### Pré requis

AUCUN

#### Durée et lieu de la formation

• 2 jours (12 heures) en présentiel

#### OU

• 12 heures en FEAD

Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe.

### Moyens techniques nécessaires

Salle de réunion équipée projection.

Disposer d'un ordinateur en présentiel.

Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.

#### **Intervenants**

Formateurs DTN ou prestataire externe FFVollev.

Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.

#### **Contacts Référents**

Nicolas SAUERBREY DTN Adjoint en charge des Formations 06.69.30.05.92.

nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Assistante de la Formation 01.58.42.22.25.

secretariat.formation@ffvb.org

#### Objectifs pédagogiques

- Inscrire son action de terrain dans un projet éducatif au sein de sa structure FFVolley.
- Affirmer la dimension éducative de la pratique du Volley.
- Flécher son action associative autour d'une dynamique de civi-conditionnalité.
- Prévenir et éradiquer les phénomènes de violences éducatives ordinaires.
- Comprendre le principe de laïcité et ses liens avec les Valeurs de la République.
- Sensibiliser à la démarches RSE.

#### **Compétences visées**

- Inscrire son action dans une démarche de Développement Durable
- Trouver, travailler et/ou polir sa posture éducative.
- Flécher son action associative à partir d'une dynamique de civi-conditionnalité.
- Prévenir et éradiquer les phénomènes de violences éducatives ordinaires.
- Appliquer, faire appliquer et Défendre le principe de laïcité et ses liens avec les Valeurs de la République.
- Construire des adultes de demain autonomes, solidaires et éco responsables.

### Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence (contacts référents à gauche).

#### Modalités pédagogiques

La formation a une durée de 12 heure répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley ou l'organe déconcentré en charge de la formation)

Chaque séquence peut alterner : apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP en petits groupes, travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé, construction de documents, présentation orales individuelles ou en groupes.

Pôle Formation Professionnalisation: 01.58.22.22.25 Mail: secretariat.formation@ffvb.org



## **Direction Technique Nationale**



# Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley:

Mme. Isabelle COLLET: isabelle.collet@ffvb.org

OL

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé : para.volley.sante@ffvb.org

#### **Tarifs**

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 90€ HT/stagiaire
- Avec prise en charge OPCO: 140€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

• € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

#### Références administratives

N° SIRET: 784 406 126 00044

**APE:** 9312Z

#### N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi: Certificat B00359

## Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, merci de nous en informer afin que nous puissions organiser votre présence (contacts référents à gauche).

#### Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnement individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnement est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

#### Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :

Une commande post-formation consistant pour le candidat à rendre un document dans lequel :

 Il aura formalisé ses finalités éducatives et définit comment il assume sa responsabilité sociétale et économique dans son action d'encadrement.

Le document construit durant la formation et finaliser dans un délai maximum de 15 jours après la fin de la formation.

#### Modalités de rattrapage

- Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification pédagogique, il lui est demandé un complément du document original ou de produire un document différent plus étayé ou réorienté.
- Cette épreuve se déroulera dans un délai de 4 mois maximum suivant la fin du module.

#### Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation est délivré à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendues et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====

Pôle Formation Professionnalisation: 01.58.22.22.25 Mail: <a href="mailto:secretariat.formation@ffvb.org">secretariat.formation@ffvb.org</a>



## **Direction Technique Nationale**

